



Paris, le 5 février 2019

Lettre ouverte aux députés

Madame la Députée, Monsieur le Député,

La question de l'école ne doit pas être une question politique. L'école de la République doit rassembler pour le bien commun et devenir un sujet de concorde car nos enfants méritent que l'on dépasse les querelles pour leur assurer un avenir.

La loi sur l'école de la confiance, dite loi Blanquer, a été amendée en commission le 30 janvier (n°AC501). La création « **d'établissements publics des savoirs fondamentaux** » signe en réalité la **disparition du premier degré**. La tutelle du collège qui apparaît rationnelle d'un point de vue administratif est une aberration dans les faits. L'éloignement physique des bâtiments suffirait à lui seul pour invalider l'idée, en tous cas celle de sa généralisation.

L'école primaire n'est pas qu'un lieu d'apprentissage, elle est aussi un lieu de socialisation. Elle reste sans doute une des dernières institutions vivantes qui créent du lien social. Eloigner les interlocuteurs des familles aura un effet immédiat et délétère sur l'idée même de communauté éducative. Sans parler des financements municipaux et départementaux à gérer.

Le SNE a été auditionné le 20 juin par la commission de Mmes les députées Cécile Rilhac et Valérie Bazin-Malgras. Les échanges ont été riches et ouverts. Nous avons été entendus. Le texte final doit tenir compte de la parole du terrain. La multiplication des amendements ne peut qu'affaiblir la cohérence de la loi qui doit viser un équilibre global et laisser le pouvoir réglementaire organiser le détail par décret.

Nous espérons que vous saurez en séance faire évoluer le texte vers une reconnaissance de l'identité du premier degré et du rôle éminent des directeurs d'école dans le pilotage de ces « non-établissements » que sont nos écoles primaires.

Recevez, Madame la députée, Monsieur le député, l'expression de notre sollicitude et de notre confiance pour la réussite de tous les élèves.

Contact : Pierre FAVRE, Président national - E.mail : president-sne@sne-csen.net - Tél. : 06.63.51.88.96